



L'eau potable

un bien précieux

Brochure d'information de Unico Haberkorn AG

- Législation concernant l'eau potable
- Domaines d'utilisation des tuyaux flexibles pour eau potable
- Procès-verbaux d'essai
- Produits



Haberkorn

*Une qualité contrôlée dans
le commerce spécialisé*



L'eau potable, un bien précieux

Une bonne eau potable représente un enjeu de plus en plus important. Les ressources en eau diminuent, et les exigences des consommateurs augmentent. Conséquence: l'eau doit présenter une qualité parfaite.

La qualité de l'eau est évaluée du point de vue hygiénique, mais surtout pour ce qui concerne la neutralité de son goût et de son odeur. Les exigences toujours plus sévères auxquelles doit satisfaire l'eau se traduisent par une haute qualité des systèmes de transport – les tuyaux flexibles.

Les dispositions légales sévères portant sur l'eau potable et les produits alimentaires exigent un contrôle particulier pendant tout le processus de fabrication. La base en est l'utilisation de tuyaux flexibles de haute qualité.

Dispositions légales concernant le transport de l'eau potable

Le transport de l'eau potable par des tuyaux flexibles exige des soins particuliers. L'eau potable est un produit alimentaire, et ne doit donc pas être influencée par un contact avec le matériau du flexible. Récemment, les normes correspondantes ont été considérablement renforcées, avec entrée en vigueur des Ordonnances correspondantes.

En Suisse, les Ordonnances sur les denrées alimentaires et sur l'eau potable définissent avec une très grande précision les règles d'utilisation et de transport de l'eau potable. Les spécifications sont alors considérées comme satisfaites seulement dans le respect des règles techniques de la DVGW*. Ces «principes» concernant l'eau potable exigent que soient satisfaites

- les recommandations KTW, et
- les spécifications selon la fiche technique DVGW W 270.

Ordonnance du DFI** sur l'eau potable.

Définition de l'eau potable

Par eau potable, on entend l'eau qui, à l'état naturel ou après traitement, convient à la consommation, à la cuisson d'aliments, à la préparation de mets et au nettoyage d'objets entrant en contact avec les denrées alimentaires.

Exigences

- L'eau potable doit être salubre sur les plans microbiologique, chimique et physique.
- Elle est réputée telle, à l'endroit où elle est mise à disposition du consommateur:
 1. lorsqu'elle répond aux critères hygiéniques et microbiologiques fixés pour l'eau potable par le DFI,
 2. lorsqu'elle ne dépasse pas les valeurs de tolérance ni les valeurs limites fixées par le DFI sur les substances étrangères et les composants; et
 3. lorsque son goût, son odeur et son aspect sont irréprochables.

* Centre de référence de la SSIGE en Suisse

** Département Fédéral de l'Intérieur, en abrégé DFI



Essai des tuyaux flexibles pour eau potable

Recommandation KTW

L'essai des KTW (matières plastiques et eau potable) comprend l'examen des objets de première nécessité, en plastique/caoutchouc, pour ce qui est de leur innocuité sanitaire, ainsi que de l'eau d'essai, pour ce qui est de ses propriétés extérieures telles que sa limpidité, sa couleur, son odeur, son goût et sa tendance au moussage. Il permet aussi de déterminer les rejets d'hydrocarbures organiques totaux, de phénols, de plomb, ainsi que la capacité d'absorption de chlore.

Fiche technique DVGW W 270

Pour exclure toute nocivité microbienne de l'eau potable sous l'effet de certains matériaux, seuls peuvent entrer en contact avec l'eau potable les matériaux qui, même après un contact prolongé avec l'eau potable, ne

conduisent pas à une prolifération de microorganismes. Le respect de cette règle est d'autant plus important que l'on sait que les microorganismes pathogènes peuvent, même pour de petits nombres de germes, se multiplier rapidement dans les produits alimentaires, et même dans l'eau, en conduisant à des affections même pour de très petits nombres de germes.

Modes opératoires d'essai

On fabrique des éprouvettes qui pendant 6 mois sont exposées aux dispositifs d'essai dans des bassins traversés en permanence par l'eau d'essai. Au bout de 3 et 6 mois, on retire les éprouvettes, on rejette l'eau qui s'écoule, on racle les infestations superficielles, et on les soumet à une étude quantitative (volume) et qualitative.

Nettoyage des flexibles pour eau potable

Premier nettoyage

Dans le cas des flexibles pour eau potable en caoutchouc, on peut dans certains cas percevoir l'odeur typique du caoutchouc. Elle peut être due à des flexibles récemment produits, ou à leur emballage étanche. Un premier nettoyage professionnel fait disparaître cette odeur.

Nettoyage standard

Après utilisation, il est recommandé de nettoyer l'extérieur des flexibles, et d'en rincer l'intérieur. Puis les flexibles devront être entièrement vidés, et séchés. Leur stockage s'effectue en un lieu sec et hors poussières, sans exposition directe au soleil.

Avant utilisation, rincer le flexible avec de l'eau potable. Rincer ensuite par exemple avec une solution à 2% d'hydroxyde ou de carbonate de sodium, un rinçage à l'eau potable (pendant plusieurs minutes) étant ensuite impératif!

Détergents spéciaux

Bien évidemment, il est possible d'utiliser tous les nettoyants et désinfectants usuels dans ce domaine industriel pour nettoyer les flexibles pour eau potable. Les indications de concentration et de température données par le fabricant doivent être rigoureusement respectées. En cas de difficultés, nous sommes à votre disposition pour résoudre les problèmes avec les producteurs correspondants.



Produits

Aquadrink, NBR-UPE, contrôlé selon KTW A / fiche technique DVGW W 270, pression de service 20 bar, DN 13–25 mm, longueur 40 m, homologation pour eau froide et chaude jusqu'à +80 °C. C'est le seul flexible pour eau chaude possédant des certificats en vigueur.



Aqualine, NBR-UPE, contrôlé selon KTW A / fiche technique DVGW W 270, pression de service 20 bar, DN 13–25 mm, longueur 40 m, homologation pour eau froide jusqu'à +40 °C.



Aquapal, NBR-UPE, contrôlé selon KTW A / fiche technique DVGW W 270, pression de service 20 bar, DN 8–50 mm, longueur 40 m, homologation pour eau froide jusqu'à +40 °C.



Profiline Aqua, PVC-PE, contrôlé selon KTW C / fiche technique DVGW W 270, pression de service 20 bar, DN 13–25 mm, longueur 50 m, homologation pour eau froide jusqu'à +40 °C



Flex Aqua, PU, contrôlé selon KTW C / fiche technique DVGW W 270, pression de service 24–6 bar, DN 25–305 mm, homologation pour eau froide jusqu'à +40 °C. C'est le seul tuyau plat possédant des certificats en vigueur.



Aide et assistance

Pour toutes questions concernant les tuyaux flexibles pour eau potable, vous pouvez vous adresser à Markus Pfister, Tél. 071 747 4920
markus.pfister@unico-haberkorn.ch



Unico Haberkorn AG

Musterplatzstrasse 3 · CH-9442 Berneck
Tél. 071 747 4920 · Fax 071 747 4930
office@unico-haberkorn.ch
www.unico.ag